

**ALLOCUTION DE S.E.M. YOSHIHIKO NODA
PREMIER MINISTRE DU JAPON, A L'OCCASION DE LA SOIXANTE-SEPTIEME
SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

« Notre responsabilité envers l'avenir - les trois grands acquis de l'homme »

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je souhaite exprimer ma sincère reconnaissance à Son Excellence M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son dévouement lors de son mandat de président, et féliciter Son Excellence M. Vuk Jeremić pour son entrée en fonction en tant que Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je souhaite aussi exprimer mon profond respect au Secrétaire général M. Ban Ki-moon pour sa direction efficace de l'Organisation.

Il y a un an, sur cette même tribune, j'ouvrais mon discours en témoignant du vaste élan de reconnaissance du peuple japonais envers la communauté internationale.

Un an et demi s'est écoulé depuis le Grand Séisme de l'Est du Japon de mars 2011. Les habitants des zones sinistrées œuvrent sans relâche pour redonner vie à leurs communes. Afin de remercier la communauté internationale pour son soutien généreux, nous, Japonais, avons promis devant les âmes des victimes de partager les enseignements tirés de cette catastrophe au-delà des frontières et des générations.

Ce partage s'effectuera par la transmission continue dans le monde entier de connaissances sur la construction de sociétés résilientes, capables de résister à tous types de catastrophes naturelles, ou encore de contributions concrètes dans le domaine de la sécurité nucléaire. La Conférence ministérielle sur la sûreté nucléaire à Fukushima, prévue pour la fin de cette année et co-organisée par l'AIEA, ainsi que la 3ème Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention de catastrophes, que le Japon vise à accueillir dans trois ans, offriront des occasions significatives pour partager ces enseignements.

Monsieur le Président,

L'avertissement que nous a donné la Nature avec ce séisme d'ampleur inégalée suivi d'un tsunami géant nous a aussi amené à remettre fondamentalement en question la durabilité même de notre civilisation. Dès ses premiers instants, l'homme a fait de ses connaissances une force lui permettant de survivre dans les milieux naturels les plus rudes. Cependant, malgré toute la science et les technologies de pointe dont dispose notre civilisation moderne, il suffit que la nature se déchaîne pour que nous réalisons notre vulnérabilité et la fragilité de notre existence.

Les dangers qui menacent l'existence de l'homme ne se trouvent pas uniquement dans la nature, mais également au sein même de la civilisation avancée que nous avons créée. La dégradation de l'environnement, le terrorisme, la prolifération d'armes nucléaires... Les exemples sont trop nombreux pour que je les énumère tous.

Que faudra-t-il à notre espèce pour qu'elle assure sa survie tout en connaissant paix et prospérité ? La réponse est claire : l'homme doit gagner en sagesse.

L'homme a jusqu'à aujourd'hui acquis une vaste quantité de connaissances. La révolution des TIC (technologies de l'information et de la communication) nous permet désormais d'accumuler le savoir dans des quantités et à une vitesse exponentielles. A première vue, on pourrait se dire que la « sagesse » de l'homme s'en trouve grandement améliorée.

Mais est-ce pour autant vrai ? Derniers protagonistes de la longue histoire de l'homme, nous vivons dans une époque telle que nos ancêtres n'ont jamais connue, à la fois complexe et aux changements violents. Alors que les tensions s'accroissent entre certains pays dans de nombreuses régions du monde, l'avenir semble toujours plus incertain.

La clé qui nous permettra de survivre dans cette époque sans précédent ne dépendra pas de la quantité d'informations et de connaissances que nous avons accumulées. Je pense qu'elle tiendra à notre compréhension du sens véritable de quelques-uns des « grands acquis » de l'homme, cultivés au fil de notre histoire.

Monsieur le Président,

Le premier des ces « grands acquis » l'a été lorsque l'homme a eu la force de réfléchir non seulement au présent mais aussi à l'avenir ; de mettre de côté ses intérêts immédiats afin de contempler et d'agir pour l'intérêt des générations suivantes.

La société agricole, qui a marqué un tournant dans le développement de la civilisation humaine, est née d'une vision à long terme : l'homme a appris à attendre le fruit de ses récoltes plutôt que de se concentrer uniquement sur l'instant présent.

Il est aujourd'hui temps pour nous de mettre en œuvre ce principe afin de créer un avenir durable pour les générations futures.

De nombreux pays ont creusé des déficits budgétaires considérables, et l'assainissement des finances publiques est aujourd'hui un défi commun. Si notre génération ne règle pas ce problème, en réduisant les dépenses et en augmentant les revenus, la note sera transmise à nos successeurs. Ce modèle n'est rien d'autre que l'exploitation de la génération de demain par celle d'aujourd'hui.

L'Histoire nous prouve que la démocratie est le meilleur système politique. Or, aujourd'hui et dans le monde entier, la question de savoir si ce système peut continuer à garantir l'équité intergénérationnelle nous met à rude épreuve. La démocratie parlementaire, constituée de représentants de la population d'aujourd'hui, ne garantit aucunement la représentation adéquate des intérêts des générations de demain, d'où une tendance à adopter des mesures plaçant le fardeau sur les générations d'après, qui n'ont pas voix au chapitre, et à remettre au lendemain la résolution de questions difficiles.

Nous sommes tous responsables des générations futures. Par principe, les défis qui nous concernent aujourd'hui doivent être relevés par notre génération, et les dirigeants politiques doivent montrer l'exemple en assumant leur responsabilité envers l'avenir. L'heure est venue, afin de protéger la santé de nos sociétés démocratiques, d'exercer notre capacité à réfléchir aux intérêts des générations futures.

Pendant ces vingt dernières années, les atterrissements dans la vie politique japonaise sont devenus si courants que le Japon a acquis la réputation de « pays qui ne décide pas ». Je me suis engagé à changer cela et ai risqué ma carrière politique pour réaliser la « Réforme unifiée de la fiscalité et de la sécurité sociale ».

Cette réforme est un ensemble ambitieux de mesures dont l'objectif est de fournir une source de financement stable au système de sécurité sociale du Japon, dont la population vieillit rapidement, et d'engager les efforts d'assainissement des finances publiques. C'est une réforme d'ensemble qui vise à conjuguer croissance économique et reconstruction budgétaire. Le Japon a franchi un pas important en vue de devenir un « pays qui décide », et qui ne remet pas au lendemain ses décisions difficiles.

Monsieur le Président,

Un autre grand acquis de l'homme a été lorsqu'il a appris à avoir une vue d'ensemble de la planète sur laquelle il vit.

J'ai récemment eu l'occasion de m'entretenir directement avec l'astronaute Akihiko Hoshide lors de son séjour sur la Station spatiale internationale, par le biais d'une connexion téléphonique entre la station et mon bureau. Une écolière qui était présente à mes côtés à cette occasion a posé à l'astronaute la devinette suivante :

« Sur Terre, il y a de l'air et la gravité, mais il n'y en a pas dans l'espace. Qu'est-ce qu'il y a dans l'espace mais qu'il n'y a pas sur Terre ? »

Après réflexion, l'astronaute a donné la réponse suivante : « Une image de la Terre vue de l'extérieur ». Cet échange résume en quelques mots ce que je souhaite vous dire à présent.

Nous avons désormais la possibilité de voir la Terre « de l'extérieur », dans son ensemble, et c'est précisément pour cela que l'humanité dans son ensemble partage cette noble mission qu'est la protection de l'environnement. Nous devons toujours revenir à ce point de vue « extérieur », dépasser les frontières, et mettre en œuvre des mesures concrètes pour protéger l'environnement planétaire, garant de la survie de toute notre espèce.

Dans cette optique, le sommet Rio + 20 tenu en juin de cette année a donné lieu à des résultats significatifs dans le domaine du développement durable. A l'occasion de cette rencontre, le Japon a annoncé ses « Initiatives vertes pour l'avenir », encourageant à chercher des solutions de « croissance durable » pour un développement sans pénuries d'énergie et de ressources ni de dégradation de l'environnement. Le Japon réalisera une société à faible émission de carbone centrée sur le recyclage et jouera un rôle moteur dans la recherche de solutions aux défis énergétiques communs. Cela ne saurait être possible sans innovation dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. À la lumière de l'accident de la centrale de Fukushima Dai-ichi du 11 mars 2011, le Japon, tout en procédant continuellement à des examens et ajustements et en observant attentivement les indications sur les perspectives d'avenir tels que la situation énergétique mondiale, vise à réaliser une société indépendante de l'énergie nucléaire d'ici les années 2030. Il compte ainsi présenter au monde un modèle de société incarnant le juste équilibre entre transition vers l'énergie verte et croissance économique, et mobilisera à cette fin toutes les ressources politiques à sa disposition.

Si nous sommes conscients que nous n'avons qu'« une seule Terre », nous devons aussi ouvrir nos yeux sur le fait que chaque vie qu'elle abrite est tout aussi unique et précieuse. La résolution sur la « sécurité humaine », soutenue par le Japon et adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 septembre dernier, offre une ligne directrice

cohérente pour le développement de demain prenant en compte tous les points de vue, dont celui des femmes et des jeunes générations. Se fondant sur l'interprétation commune du concept de sécurité humaine stipulé dans la résolution, le Japon continue à contribuer aux efforts mondiaux pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et mettre en place le prochain cadre de développement.

Le concept de sécurité humaine revêt un poids encore plus important s'agissant du continent africain, qui, même s'il concrétise progressivement son formidable potentiel de développement, souffre toujours de nombreuses difficultés telles que la pauvreté, les catastrophes naturelles et les conflits. À l'occasion de la 5^{ème} Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V), qui aura lieu en juin de l'année prochaine à Yokohama, le Japon compte mener des discussions sur les mesures à prendre par l'Afrique et les autres membres de la communauté internationale en vue d'actions concrètes.

Si notre Terre est irremplaçable, la vie humaine l'est également. Nous devons éradiquer les situations mettant nos existences en danger. L'Afghanistan s'efforce de reconstruire le pays après les affres d'une guerre interminable. Le Soudan du Sud avance dans l'édification de son nouvel Etat. Le Myanmar a franchi un pas important vers la démocratie et la réconciliation nationale. Le Japon fera tout son possible pour soutenir la consolidation et le maintien de la paix et promouvoir la sécurité humaine dans chacune de ces régions.

Monsieur le Président,

Un troisième grand acquis de l'homme a été sa capacité à résoudre des conflits selon des règles communes de manière raisonnable.

L'homme a acquis la langue puis des connaissances supérieures, mais il n'a jamais su résister à la tentation de résoudre les conflits par la force, et ce même de nos jours.

Malgré deux guerres mondiales et l'horreur des deux bombes atomiques lancées sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki, le désarmement, la non-prolifération des armes de destruction massive et la lutte contre le terrorisme restent toujours des questions d'actualité. Alors que les questions liées au nucléaire et aux missiles en République populaire démocratique de Corée (RPDC) et en Iran constituent une menace profonde pour le monde entier, il est indispensable que la communauté internationale collabore au sein des Nations Unies et l'AIEA afin d'exhorter la RPDC et l'Iran à prendre des actions concrètes, y compris de mettre en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Japon, seul pays à avoir connu l'horreur d'une attaque nucléaire, continuera à mener sa mission visant à parvenir à un monde sans armes nucléaires.

La question des enlèvements de ressortissants japonais par la RPDC constitue une violation des droits fondamentaux de l'homme. Ceci en fait une question universelle ainsi qu'un sujet de grave préoccupation pour la communauté internationale dans son ensemble. Le Japon s'engage à faire tout son possible pour obtenir le rapatriement de toutes les victimes d'enlèvement au plus vite, et ce grâce à une coopération renforcée avec d'autres Etats membres. Notre pays a l'intention de maintenir ses efforts vers une résolution globale des questions en suspens, de tirer un trait sur un passé douloureux et de poursuivre la normalisation des relations diplomatiques conformément à la Déclaration de Pyongyang entre le Japon et la RPDC. Le Japon continue d'exhorter la RPDC à adopter une attitude constructive.

L'homme n'a pas fait que laisser libre cours à ses instincts guerriers. Il a aussi développé une compétence lui permettant de résoudre les conflits calmement et par la raison; cette compétence, c'est « l'Etat de droit ».

Tout Etat a la responsabilité de maintenir la paix, d'assurer la sécurité de son peuple et de protéger sa souveraineté ainsi que ses territoires terrestres et maritimes. Le Japon assumera lui aussi cette responsabilité conformément au droit international. Dans le même temps, l'avancée de la mondialisation rend de plus en plus complexes les défis auxquels fait face la communauté internationale, créant des tensions nouvelles entre pays. C'est précisément dans ces moments que l'Etat de droit doit fournir une base pour la paix, la stabilité et la prospérité dans le monde. L'Etat de droit est essentiel pour prévenir et résoudre des conflits de façon pacifique; il joue un rôle crucial dans le maintien d'une société stable et prévisible et de ce fait doit être davantage renforcé. Toute tentative de faire prévaloir une idéologie ou une revendication en usant de la force ou de la menace va à l'encontre de l'esprit fondamental de la Charte des Nations Unies, est contraire à la sagesse de l'être humain, et est par conséquent totalement inacceptable. Il est important d'œuvrer au développement du droit international et faire valoir plus efficacement les systèmes permettant d'assurer l'application du droit international. J'appelle vigoureusement les dirigeants à renforcer l'Etat de droit pour que les générations futures héritent d'une communauté internationale à la fois plus stable et plus pacifique.

La résolution de conflits entre nations grâce au droit international se déroule régulièrement sous nos yeux. Un exemple classique est le mécanisme de règlement de différends de l'OMC. Grâce à ce système, des pays peuvent résoudre leurs différends commerciaux non par la force, mais par le biais d'une langue commune, le droit, en se remettant à la décision de l'Organe d'Appel ou de groupes spéciaux.

Jusqu'à présent, le Japon a accordé une grande importance à l'Etat de droit tout en contribuant à son renforcement. Depuis son adhésion à la Cour internationale de justice (CIJ), le Japon a toujours reconnu la compétence obligatoire de la Cour et a joué un rôle moteur dans l'application de l'Etat de droit.

Le Japon est l'un des premiers contributeurs mondiaux aux institutions juridiques internationales en termes de fonds et de personnel. Outre la CIJ, des juges japonais ont exercé au sein du Tribunal international du droit de la mer (TIDM), de la Cour pénale internationale (CPI) et des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC). Le Japon est aussi le premier contributeur financier de ces trois dernières cours. Concernant les CETC, celles-ci sont aujourd'hui confrontées à de graves difficultés financières, et nous appelons chaque pays à bien vouloir apporter leur soutien.

Soutenir les Nations Unies dans la promotion de l'Etat de droit demeure un défi de taille. Encore une fois, en coopération avec les Nations Unies, j'appelle toutes les nations à reconnaître la compétence obligatoire de la CIJ au même titre que le Japon, et appelle les pays non membres de la CPI et de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) à y adhérer au plus vite.

Il reste encore de nombreuses disputes territoriales et maritimes dans le monde entier. La résolution pacifique de conflits par le droit international est au centre de la philosophie de la Charte des Nations Unies, et c'est un principe partagé au sein de la communauté internationale. Le Japon est déterminé, en toute circonstance, à suivre ce principe et trouver des solutions pacifiques fondées sur le droit international. Je pense que le monde gagnerait à prêter une plus grande attention au rôle des institutions juridiques internationales lorsqu'il s'agit de la résolution pacifique de différends.

Si la démocratie commence à s'éveiller dans la région Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ces régions connaissent toujours une période de turbulences. Le Japon continuera à soutenir la démocratisation et les efforts de réforme des pays de ces régions. Il est inacceptable et insupportable que la violence, la répression et les violations graves des droits de l'homme continuent en Syrie du point de vue de l'Etat de droit. Le Japon

condamne fermement les attaques massives en Syrie, qui ont coûté la vie de dizaines de milliers de citoyens innocents, de journalistes et travailleurs humanitaires, notamment la journaliste japonaise Mika Yamamoto. Le Japon entend exercer aux côtés de la communauté internationale une pression encore plus forte sur le gouvernement de Syrie, et apporter une aide humanitaire au peuple syrien.

Je me permettrai de rappeler ici qu'au sein d'une communauté internationale respectueuse de l'Etat de droit, et selon le droit international, les citoyens doivent être protégés et la sécurité de diplomates et de travailleurs d'organisations internationales garantie. Tout acte de violence portant atteinte à ce principe ne doit être toléré sous aucune condition.

L'Etat de droit constitue la base d'une société stable et prévisible permettant le mouvement dynamique de personnes, de biens et de services. Il est le fondement de la prospérité. Je pense que l'Etat de droit peut être une infrastructure de poids pour instaurer l'ordre et la prospérité au sein d'un réseau de pays au cœur de la région Asie-Pacifique. A cette fin, le Japon contribuera activement à l'élaboration de règles pour accroître le commerce et l'investissement et instaurer un ordre maritime garantissant la sécurité de navigation dans la région.

Les règles essentielles à la communauté internationale ne servent pas uniquement à résoudre des problèmes individuels. Les relations harmonieuses entre nations ou au sein d'organisations internationales nécessitent également l'Etat de droit, ou en d'autres termes, une « gouvernance mondiale renforcée ». Si chaque pays n'assume pas ses responsabilités à son propre niveau, nous n'arriverons pas à surmonter nos nombreux défis communs. Le Japon espère tout particulièrement que les pays connaissant une forte croissance économique pourront remplir un rôle à la mesure de leur puissance nationale.

Afin que nous puissions apporter de tels changements, il est important que nous engagions des discussions approfondies sur l'avenir des Nations Unies. Le Japon soutient fermement une réforme de la gestion de l'Organisation. Aussi, afin d'être réellement efficace, le Conseil de sécurité doit gagner en légitimité en reflétant les réalités du monde d'aujourd'hui. Le Japon est prêt à assumer une plus grande responsabilité au sein de la communauté internationale. Le temps est venu de débloquer le processus de réforme du Conseil et d'amorcer de véritables négociations.

Ceci conclut ma présentation des trois grands sages de l'homme nécessaires à l'avenir durable de l'humanité et des contributions du Japon dans ce sens.

J'ai une conviction. La conviction que l'homme continuera à s'adapter à cette société complexe et gagnera en sagesse. La conviction qu'il réfléchira aux générations futures, qu'il aura une vue d'ensemble sur la planète et qu'il résoudra calmement ses conflits selon des règles communes.

Ensemble, assumons nos responsabilités envers l'avenir. Mettons en œuvre les politiques qui bénéficieront à nos enfants et à nos petits-enfants ; regroupons toute notre sagesse et nos acquis afin de tracer ensemble un avenir viable pour l'espèce humaine. Voilà la grande et noble mission qui attend notre génération.

Je conclurai mon intervention en m'engageant à ce que le Japon reste en première ligne pour créer les sociétés paisibles et prospères de demain.

Je vous remercie de votre attention.